



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

SESSION D'HIVER COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

PROJET DE CARNET DE BORD de la réunion du 26 janvier 2017

1. Ouverture de la réunion

Le Président de la commission, Michel Aguilar, ouvre la séance en invoquant un contexte difficile qui met en tension la démocratie, l'Etat de droit et les droits de l'homme.

LA COMMISSION DROITS DE L'HOMME :

2. **A adopté** l'ordre du jour de la réunion

3. **A adopté** à l'unanimité le carnet de bord de la réunion du 21 juin 2016

4. **Activités du président et des vice-présidents de la commission depuis le mois de juin 2016**

A entendu le président de la commission sur les activités menées depuis la session de juin 2016, à savoir les représentations suivantes :

- au Forum Mondial de la Démocratie ;
- aux rencontres de la dimension religieuse du dialogue interculturel organisées par le Comité des Ministres ;
- à un échange de vues, en décembre 2016, avec 18 responsables d'associations et de fédérations de la société civile turque notamment sur la situation des femmes et des droits de l'homme.

A entendu lamvi Totsi, Vice-présidente de la commission, rappeler sa participation :

- à la Journée du 17 octobre 2016 organisée par le groupe de travail "Extrême pauvreté et droits de l'homme" qui s'est tenue à Strasbourg en présence d'une centaine de participants et particulièrement des ONG polonaises, grecques et espagnoles. La pauvreté s'aggrave et la Charte sociale européenne doit devenir le socle des droits européens afin d'assurer une cohésion sociale en Europe ;
- au Forum Mondial de la Démocratie en novembre 2016 où elle a participé à une grande majorité d'ateliers. Elle souligne que les deux ateliers sur le Brésil et le Japon ont eu un grand succès pour leur qualité de travail et leur approche thématique ;
- à la Journée mondiale des droits de l'homme organisée le 10 décembre 2016 par le Centre Européen de la Jeunesse autour de la campagne du mouvement contre le discours de haine. La campagne s'emploie à combattre le discours de haine en

mobilisant les jeunes en tant qu'acteurs et multiplicateurs au service d'une culture des droits de l'homme et de la citoyenneté démocratique.

A entendu Simon Matthijssen, Vice-président de la commission, indiquer sa participation, en octobre 2016, à la mission exploratoire organisée par Anna Rurka. Ce point a été développé en réunion plénière.

5. Point d'étape des travaux du Comité Directeur pour les Droits de l'Homme (CDDH)

A entendu Jean-Bernard Marie, représentant de la Conférence des OING au Comité Directeur pour les Droits de l'Homme (CDDH) souligner les points suivants :

- le statut de participant au CDDH donne à la Conférence une responsabilité non seulement de participation mais aussi d'efficacité au sein d'un organe composé d'experts gouvernementaux représentant les 47 Etats membres ;
- le travail préparatoire est réalisé par des groupes de rédaction dont les résultats sont validés par le CDDH. Le représentant de la Conférence des OING participe également à ces groupes de rédaction où se retrouvent de même des experts gouvernementaux ;
- la Recommandation "Droits de l'homme et entreprises" adoptée le 2 mars 2016 par le Comité des Ministres fera l'objet d'un suivi lors d'une conférence intergouvernementale, le 6 juin 2017 à Strasbourg ;
- les Lignes directrices sur "Les droits de l'homme dans les sociétés culturellement diverses" ont été adoptées par le Comité des Ministres le 2 mars 2016 ;
- l'Etude de faisabilité sur "L'Impact de la crise et des mesures d'austérité sur les droits de l'Homme en Europe" a été actée le 3 février 2016 par le Comité des Ministres qui a invité le CDDH « *à en tenir compte, le cas échéant, dans ses travaux dans le domaine des droits sociaux* ».
- la participation de la Conférence des OING aux travaux des nouveaux groupes de rédaction du CDDH pour le présent *biennium* :
 - ✓ *Groupe de rédaction sur les droits sociaux (CDDH-SOC : la Conférence a apporté sa contribution écrite à l'étude préparée par la Rapporteuse de Groupe*
 - ✓ *Groupe de rédaction sur les mutilations génitales féminines et le mariage forcé (CDDH-MF)*
 - ✓ *Groupe de rédaction sur la société civile et les Institutions Nationales des DH (CDDH-INST)*
 - ✓ *Groupe de rédaction sur la migration et les DH (CDDH-MIG)*
 - ✓ *Groupe de rédaction sur la liberté d'expression et les liens avec d'autres DH (CDDH-EXP)*

Pour la participation de la Conférence des OING aux travaux de ces différents groupes de rédaction, plusieurs délégués sont associés au représentant auprès du CDDH en fonction de leur domaine de compétence. A partir de leur expérience et expertise, les OING membres de la Conférence sont invitées à apporter leur contribution aux travaux de ces différents groupes. [Lien vers la page du Comité Directeur pour les Droits de l'Homme](#)

A entendu Anne Nègre, l'Experte égalité entre les femmes et les hommes sur sa collaboration au groupe de rédaction sur les mutilations génitales féminines et le mariage forcé (CDDH-MF) souligner sa participation à la 2^{ème} réunion qui s'est tenue en septembre 2016 dont la discussion a porté sur la rédaction d'un outil de bonnes pratiques destiné aux Etats. Elle sollicite les OING pour qu'elles lui adressent des éléments pertinents d'ici fin mars ce qui permettra d'enrichir la pensée, la structure et les possibilités de cet outil.

[Lien vers le rapport de la réunion](#)

Egalement représentante de la Conférence des OING dans un groupe de travail ad hoc sur la rédaction d'une recommandation sur l'égalité entre les sexes, elle demande également des informations sur la place des femmes dans l'audiovisuel, incluant les jeux vidéos.

A entendu Marie-José Schmitt rappeler la Recommandation concernant la suite du Plan d'Action du Conseil de l'Europe concernant les personnes handicapées adoptée par la Conférence des OING et transmise au Comité des Ministres lors de la session de juin 2015. Le Comité des Ministres a alors chargé l'Unité du handicap d'élaborer une stratégie pour les années à venir. Cette Stratégie portant le titre " Droits de l'homme: une réalité pour tous" a été approuvée par le Comité des Ministres le 30 novembre 2016 et porte sur les années 2017-2023.

Elle a pour objectif d'aider les Etats à mettre en œuvre la Convention des Nations Unies qu'ils ont signée et ratifiée.

Elle porte sur 5 domaines prioritaires: 1) Egalité et non-discrimination, 2) Sensibilisation, 3) accessibilité, 4) Reconnaissance de la personnalité juridique dans des conditions d'égalité, 5) Droit de ne pas être soumis à l'exploitation, à la violence et à la maltraitance.

Une conférence de haut niveau pour le lancement de cette stratégie se tiendra à Chypre au mois de mars 2017, la Conférence des OING s'est vue confier l'animation de la table ronde sur la reconnaissance de la personnalité juridique des personnes handicapées impliquant l'évolution des législations de protection juridique en Europe pour qu'il n'y ait plus de protection substituant un tuteur à la personne mais une protection privilégiant l'aide à la décision.

6. **A entendu** Michel Aguilar établir un point d'étape sur les travaux du Comité de Bioéthique (DH-BIO) et indiquer sa participation au séminaire sur la "Jurisprudence internationale en matière de bioéthique : aperçu et perspectives" organisé par la présidence chypriote du Comité des Ministres le 5 décembre 2016 à Strasbourg.

[Lien vers le site de la Bioéthique](#)

7. **A entendu** Mikaël Poutiers, juriste à la Division des droits des enfants du Conseil de l'Europe, présenter deux initiatives :

- La Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, qui a été ouverte à la signature en 2017 à Lanzarote, a été signée par l'ensemble des Etats membres du Conseil de l'Europe et ratifiée par 42 pays. M. Poutiers invite la Conférence des OING à faire pression sur les cinq Etats non signataires, à savoir l'Arménie, l'Azerbaïdjan, l'Irlande, la Norvège et le Royaume Uni. Cette Convention, également ouverte à des pays non membres du Conseil de l'Europe permet au Maroc et à la Tunisie d'être actuellement dans un processus d'adhésion à la Convention. Les buts majeurs en sont la prévention, la protection et les poursuites. [Page Web du Comité de Lanzarote](#)

- La Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels a lieu chaque année le 18 novembre ([lien](#)). Son objectif principal est de sensibiliser l'opinion publique et de prévenir de tels actes. Dans ce cadre, ont eu lieu un forum mondial organisé par [ECPAT international](#) intitulé 'pour les survivants adultes de l'exploitation sexuelle infantile' ainsi qu'une exposition photos.

A entendu Hélène Garrigues et Geert Priem, responsables du Groupe de travail sur les droits des enfants sur la première réunion qui s'est tenue durant la session. Si l'objectif de ce groupe de travail est le recensement de pratiques de terrain allant dans le sens de la nouvelle stratégie des droits de l'enfant du Conseil de l'Europe, les membres du groupe se laissent la possibilité de réévaluer et d'ajuster cet objectif lors de la prochaine réunion, en fonction de l'avancée de leurs travaux. Pour la session d'été de la Conférence, le groupe de

travail encourage les OING à lui adresser des exemples de bonnes pratiques permettant de faire un état des lieux, à la fois des initiatives et des ressources documentaires existantes.

8. **A entendu** Anne Kraus faire le point sur le lien de la Conférence des OING avec le Conseil Consultatif de la Jeunesse et le Comité Directeur pour la Jeunesse (CCJ/CDEJ) et évoquer que ces derniers travaillent sur un document concernant la santé mentale des jeunes.

9. **A entendu** le Président rappeler l'intervention de Loredana Tassone (Fédération Européenne des Barreaux) en janvier 2016 sur un projet de texte en vue de la sauvegarde des données informatiques dans le cadre des procédures judiciaires. La Fédération Européenne des Barreaux avait soumis un projet de recommandation en juin dernier pour adoption.

A adopté sous réserve des modifications apportées par le débat, le projet de recommandation sur "surveillance des avocats : la nécessité de normes garantissant le secret professionnel" à l'unanimité. Ce projet sera soumis pour adoption à la Conférence plénière des OING le 27 janvier 2017.

10. **A entendu** les responsables des groupes de travail de la commission préciser les travaux en cours :

Groupe de travail "Contre le discours de haine" (Gilles Bloch) :

- lancement de la campagne française au Centre Européen de la Jeunesse ce jour. Le groupe de travail a été invité à élaborer une feuille de route et des propositions ;
- réponse aux attentes de la société en matière de lutte contre les discours de haine en ligne et dans l'espace public.
-

Groupe de travail "extrême pauvreté et droits de l'homme" (Maritchu Rall et Jean-Gabriel Prieur) :

- préparer la Journée du 17 octobre 2017. La Journée du 17 octobre 2016 avait accueilli des OING grecques, polonaises et espagnoles et a réuni une centaine de participants sur le thème de la pauvreté des jeunes et les réponses de la société civile ;
- faire un bilan de ce qui a été fait depuis quatre ans pour relever les défis face à l'augmentation et à la croissance de la pauvreté par les instances du Conseil de l'Europe signataires de la Déclaration commune de 2012 "Agir ensemble pour éradiquer la pauvreté en Europe".

Groupe de travail : "migrations, droits de l'homme et co-développement" (Hugo Castelli et Simon Robert) :

- Organisation du side event "Droits de l'homme et entreprises" sur la régulation de l'activité des multinationales pour un meilleur respect des droits de l'homme et du développement local le 25 janvier 2017 qui a montré les conséquences de l'absence de régulation vis-à-vis de l'activité des multinationales dans certains pays comme le Bangladesh. A cette occasion, la Recommandation ["droits de l'homme et entreprises" adoptée le 2 mars 2016 par le Comité des Ministres](#) a été présentée.
- La Recommandation préparée par ce groupe de travail nécessitant quelques ajustements juridiques, il est convenu de la présenter à la Commission droits de l'Homme pour adoption lors de la session de juin 2017. Elle sera ensuite présentée à la Conférence des OING pour adoption.

A entendu Anne Nègre, Experte égalité entre les femmes et les hommes, rappeler l'organisation du *side event* « Les religions sont-elles un lieu d'émancipation pour les femmes ? Avancées, reculs ? » qui s'est tenu le 21 juin 2016. [Le compte rendu de cette rencontre](#) figure sur son blog. A la demande de la création d'un groupe de travail sur ce thème, le Président de la commission a indiqué que la question sera examinée.

Groupe de travail « Numérique et droits de l'homme » (Iamvi Totsi)

- la mise en route du groupe de travail émane d'une réflexion sur les technologies émergentes du Comité de Bioéthique du Conseil de l'Europe et de leurs conséquences sur la vie humaine et les secteurs qui vont nous toucher ;
- présentation des axes de réflexion: accessibilité au numérique (*big data, open data*), la gouvernance (le contrôle et la transparence, mais aussi les droits - droits à l'oubli, à la tranquillité, à la déconnexion, etc.), la sécurité (protection de la vie privée par rapport à la vie publique, les plateformes) les nouvelles exclusions ;
- établir un panel de l'existant dans le domaine du juridique en matière de protection, jurisprudence, etc.

A entendu le Président rappeler l'importance du travail de la Conférence dans les comités intergouvernementaux.

A entendu Anje Wiersinga sur le projet de déclaration de soutien à la lettre du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe concernant le projet de loi sur la dépenalisation de certaines formes de violence domestique en Fédération de Russie. Le projet de texte sera soumis pour adoption lors de la Conférence des OING du 27 janvier 2017.

Maritchu Rall
Rapporteur de la Commission